

LA CONSTRUCTION DU CHATEAU DE BENFELD A LA FIN DU XIV^e SIECLE

Bernhard METZ

La date de construction du château de Benfeld est donnée par deux sources tout à fait explicites, dont l'une publiée depuis un siècle. Bien plus, les comptes de la fin du chantier sont conservés. Pourtant, les rares auteurs qui se sont intéressés à l'histoire de cet édifice ont ignoré ou rejeté le témoignage de ces textes et, égarés par des indices trompeurs, ont voulu le faire plus ancien qu'il n'est. Il faut donc commencer par réfuter leurs arguments.

Commençons par le plus faible : Merian publie en 1633 et 1644 deux gravures très semblables de Benfeld vu du Nord (1) ; il y figure le château sous la forme d'une très grosse tour d'habitation, qui pour Salch (2) évoque les donjons romans de la France de l'Ouest. Comme cet auteur reconnaît lui-même que son interprétation n'est pas sûre, il est presque inutile de rappeler que la tour d'habitation est une forme architecturale qui n'est jamais tombée en désuétude entre le XI^e et le XV^e siècle au moins. Bien plus, J. Ph. Meyer a de bonnes raisons de penser que la "tour d'habitation" figurée par Merian n'est pas le château, mais une représentation maladroite, hypertrophiée, de l'*Obertor* de l'enceinte urbaine (3).

En second lieu, Salch tire argument du fait que "des chevaliers sont attachés à la défense de Benfeld" dès 1135, et surtout à la fin du XIII^e et au XIV^e siècle (4). Regardons-y de plus près. En 1135, dans un acte relatif à l'*Oberkirche* de Huttenheim (5), les témoins laïcs ne sont désignés que par leur prénom ; mais une main postérieure a rajouté au-dessus de la ligne leur lieu d'origine ou de résidence ; c'est ainsi que le second d'entre eux, *Gotefridus*, est identifié comme de *Benevelt*. Mais rien ne dit qu'il ait été chevalier ; c'est même peu probable, car il vient après le *villicus* (fermier seigneurial, *Meier*) de Huttenheim. Admettons pourtant qu'il l'ait été : rien n'autorise à en conclure qu'il ait été "attaché à la défense de Benfeld". D'innombrables chevaliers portent le nom de villages dans lesquels on ne connaît pas le moindre château - par exemple, pour rester dans les environs de Benfeld, ceux de Matzenheim, de Kertzfeld ou d'Uttenheim (6).

Par une charte de 1319 (7), on apprend que l'évêque Berthold (1273-99) avait créé un fief castral

à Benfeld au profit de Cuno von Bergheim. Un fief castral (*burglehen, seßlehen*) est un bien ou un revenu conféré en fief à un noble, à charge pour lui de résider dans une forteresse et de participer à sa défense. Ici, le raisonnement implicite de Salch est le suivant : où il y a un fief castral, il y a forcément un château, donc celui de Benfeld est antérieur à 1299. C'est oublier qu'un fief "castral" peut très bien être affecté à la défense d'une ville. C'est ainsi qu'on en trouve à Ebersmunster et à Marckolsheim, qui n'ont jamais eu de château-fort (8). Dans le cas présent, la charte de

ABREVIATIONS

ABR : Archives départementales du Bas-Rhin.

AMS : Archives municipales de Strasbourg.

MGH SS : *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*.

SUB : W. Wiegand et alii, ed., *Urkundenbuch der Stadt Straßburg*, 7 vol. 1879-1900.

(1) M. Merian, ed. *Theatrum Europaeum*, II (texte de J. Ph. Abelin), 1633, h.t. après la p. 638, et *Topographia Alsatiae* (texte de M. Zeiller), 1644, h.t. après la p. 6 (2^e éd. 1663, rééd. en fac-simile 1925, 1964, 1981, h.t. après la p. 2) ; ces deux vues sont reproduites dans l'article précieux de J. Ph. Meyer, Les fortifications bastionnées de la ville de Benfeld d'après les plans anciens, in *Ann. de la soc. d'hist. des 4 cantons*, 4.1986, 45-55, ici 47. Je tiens à remercier chaleureusement M. J. Ph. Meyer, en particulier pour m'avoir communiqué le manuscrit de son article cité à la n. 3, et surtout de son étude intitulée *Documents sur l'ancien château de Benfeld et ses environs*, dont seul un résumé a paru dans le *Bulletin officiel municipal de Benfeld*, 16.1981, 22-23. C'est ce travail, qui utilise les comptes de 1399-1404 et les dossiers ABR G 1258-61, qui m'a donné l'idée de les examiner à mon tour.

(2) Ch.-L. Salch, *Dictionnaire des châteaux de l'Alsace médiévale*, 1976, 31-33.

(3) Meyer 1986 (n. 1), 48-50 ; J.-Ph. Meyer, Les tours-portes de l'enceinte médiévale de Benfeld, dans ce même annuaire.

(4) Salch (n. 2), repris sans grand changement in Ch.-L. Salch, *Nouveau dictionnaire des châteaux-forts d'Alsace*, 1991, 38-39.

(5) P. Wentzcke, *Regesten der Bischöfe von Straßburg* I, 1908, n° 454.

(6) La famille de Matzenheim est attestée depuis 1275 (SUB III n° 65), celle de Kertzfeld depuis 1240 (Al. Meister, *Die Hohenstaufen im Elsaß*, 1890, 115), celle d'Uttenheim depuis 1214 (Ed. Winkelmann, ed., *Acta imperii inedita saeculi XIII*, I, 1880, 101 n° 119).

(7) ABR G 1258/1 ; A. Hessel & M. Krebs, *Regesten der Bischöfe von Straßburg* II, 1928, n° 2496, ne connaissent cette charte que par une copie du 16^e s.

(8) *Feodum castrense desserviendum... in opido nostro Eberheimmünster* (un fief castral obligeant à résider dans notre ville d'Ebersmunster) ABR G 377, f° 35v & 38r (1^e moitié du XIV^e s.) ; *Seßlehen* à Marckolsheim en 1331 : ABR G 3464 n° 22 ;

1319 précise : *zu seslehene ... in der selben stat zu Benevelt*. C'est la preuve que la construction de l'enceinte urbaine de Benfeld, que les chroniqueurs attribuent à l'évêque Johann (1306-28) (9), a déjà commencé sous l'évêque Conrad (1273-99), à moins que nous n'ayions ici un cas comme celui du *seßlehen* créé par ce dernier en faveur de Walter von Horburg en 1297 : dans l'immédiat, le vassal devait participer à la défense d'Eguisheim, mais si Marckolsheim venait à être fortifié, ce serait désormais là qu'il aurait à tenir garnison (10). Dans cette hypothèse, la fortification de Benfeld aurait pu être envisagée par l'évêque Conrad, mais achevée seulement sous l'évêque Johann. A plus forte raison, les autres fiefs castraux attestés à Benfeld dans la première moitié du XIV^e siècle peuvent-ils parfaitement se rapporter à la défense de la ville (11). Aucun d'eux ne prouve l'existence d'un château.

Dernier argument de Salch : les fréquents séjours des évêques de Strasbourg à Benfeld au XIV^e siècle. Ils ne sont pas niables, et ils prouvent que l'évêché y avait une résidence, appelée *des bischovis hof* sous l'évêque Berthold (1328-53) (12). En 1337, le même prélat confère un fief *in Benefelt in parva stupa ipsius domini episcopi* (*zu Benfeldt in der cleinen stuben* dans la traduction de Berler) (13) ; c'est dans la même salle (*zu Benefelt in dem kleinen stübelin mins herren dez bischofes*) que Johann WissZorn fait une scène à son ennemi Johann Erbe peu avant 1382 (14). Mais rien n'indique que cet hôtel (*hof*) ait été fortifié, qu'il se soit agi d'un château : l'enceinte urbaine suffisait apparemment à la sécurité de l'évêque lorsqu'il séjournait à Benfeld. En revanche, rien ne s'oppose à ce que son hôtel ait été à l'emplacement du futur château - dans l'angle Nord-Ouest de l'enceinte urbaine - ou au moins dans le même secteur. En effet, c'est dans le quartier Nord-Ouest du Benfeld médiéval que se concentrent les bâtiments seigneuriaux : cour domaniale (*Meierhof*), cour dîmière, maison bailliagère (*Amtshaus*), ferme de la paroisse (*Widemhof*), hôtels des vassaux castraux : la résidence épiscopale aurait tout à fait sa place dans cet ensemble.

Terminons par un texte que J.-Ph. Meyer a été le seul à utiliser jusqu'ici (15) : en 1391, le prêtre Johann Malkaw, alias J. de Prusse (16), rédige sa défense *in castello Benfelt in carceribus domini episcopi Argentinensis* (au *castellum* de Benfeld, dans les prisons de l'évêque de Strasbourg) (17). Le mot *castellum* est devenu en français *château*, et c'est ainsi qu'il faut le traduire dans la grande majorité des cas. Mais il y a des exceptions, en particulier dans la littérature ecclésiastique. Car dans la Bible, *Jesus circuiebat civitates et castella* ne signifie évidemment pas "Jésus parcourait les villes et les châteaux", mais bien "... les villes et les bourgades". Des auteurs imprégnés de la Vulgate ont tendance à employer *castellum* dans le même sens. C'est le cas du Dominicain de Colmar : chez lui, les *castella* sont toujours des petites villes : Ensisheim, Soultz, Guebwiller, Herrlisheim, Soultzbach, etc. (18). Il y a tout lieu de croire que Malkaw emploie le mot dans le même sens.

En 1394, Wilhelm von Diest, qui vient de prendre possession, au prix d'une guerre ruineuse contre son compétiteur Burkhard von Lützelstein, d'un évêché au bord de la banqueroute (19), engage Benfeld à la ville de Strasbourg. La charte par laquelle il le fait mentionne "la ville épiscopale de Benfeld avec notre exploitation agricole et tous les droits" (qui en dépendent), sans la moindre allusion à un château (20). Six ans plus tard, les Andlau vendent à la ville de Strasbourg, pour 54 livres, "notre parcelle, cour et maison... près du château que la ville de Strasbourg a bâti à Benfeld" ; il est précisé que cet immeuble est également "tout près de la cour qui appartient à la ville de Strasbourg" (le *Meierhof*, ou l'hôtel épiscopal ?), et que la ville l'a démolie pour intégrer (son emplacement) au château (21). Or les Andlau avaient

sur l'inexistence d'un château médiéval à Marckolsheim, cf. B. Metz in *Encyclopédie de l'Alsace*, 8, 1984, 4960-63. Bien d'autres fiefs castraux sont expressément affectés à une ville : *seslehn in der stat zu Brumat* en 1292 (Fr. Wilhelm et al. ed., *Corpus der altdeutschen Originalurkunden bis 1300*, II 705 n° 1544) ; *seslehn ze Rapolzwilr in unser stat* en 1298 (*ibid.* IV n° 3134) ; *fief castral in opido nostro Einsischsheim* (dans notre ville d'Ensisheim) en 1309 (Arch. Dép. Haut-Rhin 158J 80) ; *castrensis ... Imperii apud oppidum Obernehenheim* (vassal castral de l'Empire dans la ville d'Obernai) en 1313 : Winkelmann (n. 6) II 264 n° 412 ; on pourrait multiplier les exemples.

(9) *Notae historicae Argentinenses*, in MGH SS n.s. 4, 553 ; Königshoven, in Karl Hegel, ed., *Die Chroniken der deutschen Städte* 9 (Strasbourg, 2), 1871, 667 : *Er besserte und mahte auch die muren umb ... Benefelt.*

(10) Regesten II (n. 7) n° 2414 : en 1343, l'évêque Berthold, de qui Rudolf von Andlau tenait un fief castral l'obligeant à résider à Ebersmunster, convient avec lui qu'il résidera désormais à Benfeld, *ubi major nobis incumbit custodiendi necesitas, prout experientia docuit* (où nous avons un plus grand besoin de garde, comme l'expérience l'a enseigné - allusion à la prise de Benfeld en 1330) : ABR G 377, f° 35v & 38r.

(11) Fief castral d'Egenolf von Landsberg (1306-28), puis de Günter von Landsberg (1328-53), passé aux fils du *Vitzum* Rudolf von Andlau : ABR G 377 f° 123r-v (ed. SUB IV/2 273, 1. 11 & 27) & 87v-88r ; fief castral conféré en 1332 à Friedrich Klette von Uttenheim : ABR G 3464 n° 22.

(12) ABR G 377 f° 123r, ed. SUB IV/2 273 l. 12.

(13) ABR G 377 f° 82v, en latin, traduit dans la chronique de Maternus Berler, in *Code historique & diplom. de la ville de Strasbourg*, II, 1848, 26.

(14) AMS VI 195/1, rotule contenant des dépositions de témoins (ici celle de Walter von Uttenheim, sans date) ; WissZorn a tué Erbe fin 1381 (SUB VI 38 n° 54).

(15) Etude inédite citée n. 1.

(16) J. Malkaw a été chapelain, puis commandeur (de 1398 à 1405 : AMS II 62/3-4) de l'ordre teutonique à Strasbourg ; il s'y est fait beaucoup d'ennemis par sa propagande fanatique contre le pape d'Avignon et en faveur de celui de Rome. Pour plus de détails, voir la thèse de Michael Tönsing, en cours de rédaction à l'université de Constance.

(17) Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, 56, Colmar (par P. Schmitt), 1969, 178-179, citant le Ms. 474, f° 117v, ed. par H. Haupt in *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 6.1884, 389.

(18) Citons le cas le plus évident : *Wilre castrum atque castellum* (MGH SS 17, 220) ne peut se traduire autrement que "le château et la ville de Wihr(-au-Val)". Les écrits du Dominicain de Colmar sont réunis dans MGH SS 17, 183-270.

(19) Cf. F. Rapp, *Réformes et Réformation à Strasbourg*, 1974, 122 ; M. Alioth, *Gruppen an der Macht. Zünfte und Patriziat in Straßburg im 14. und 15. Jh.*, 1988, I 27-43.

(20) SUB VI 526-528 n° 877 : *unsers bystumes stat Benefelt mit unserm ackerhoffe doselbs mit allen rehten, twinge, banne, gerichte, zinse, gulte, gevelle, etc.*

(21) *Unsern hoff, huß und hoffestat ... aller nehest by dem hoffe zu Benefelt, der der stat zu Straßburg zugehört, und by der bürge und vesten zu Benefelt, die die stat Straßburg aldo zu Benefelt gebuwen het ; denselben unsern hoff, huß und hoffestat die ... von Straßburg zu der bürge getzogen und gebrochen haben* : AMS AA 66 (Briefbuch B) f° 83r, éd. SUB VII 877 n° 2975.

depuis la première moitié du XIV^e siècle deux fiefs castraux à Benfeld (22), dont l'un comprend un hôtel appelé Wisseneck (*curiam dictam Wissenecke in Benefelt*), alias *den hof zu Benefelt hündre des Bischovis hof, der ouch zu dem burglehen höret* (l'hôtel sis à Benfeld derrière celui de l'évêque, et qui fait partie du fief castral) (23). C'est cet hôtel qu'ils vendent à Strasbourg ; comme il s'agit d'un fief épiscopal, Wilhelm von Diest donne son accord, en le décrivant comme *ein huf, hoff und hovestat mit sime gebuwe und begriffe, gelegen in der stat zu Benefelt by der nuwen vesten, die ietze zu Benefelt von unsfern liebenfründen der stat zu Straßburg gebuwen ist* (une parcelle, cour et maison avec ses constructions et ses dépendances, situées dans la ville de Benfeld, près du nouveau château qui a maintenant été bâti par nos chers amis de la ville de Strasbourg) (24).

Il est difficile d'être plus clair : en 1400, le château est neuf ; il vient d'être bâti par la ville de Strasbourg, et par conséquent ses travaux ont commencé au plus tôt en 1394. Ils sont d'ailleurs à peine achevés, comme le montrent les comptes des baillis strasbourgeois, conservés pour 1399-1404 et 1406 (25), et qui comportent presque tous un gros chapitre de dépenses de construction (*ußgeben zu dem buwe*). Seul, jusqu'ici, J.-Ph. Meyer a utilisé ces comptes (26) ; mais croyant que les fiefs castraux cités ci-dessus attestaient l'existence du château dès le XIII^e siècle, il y a vu des travaux de réparation et d'agrandissement. En eux-mêmes, les comptes ne s'opposent nullement à cette interprétation. C'est seulement l'étude critique des textes antérieurs qui permet d'y voir les témoins de la fin du chantier de construction du château.

En effet, en décembre 1398, quand débute le plus ancien compte conservé, le chantier a déjà commencé : il n'est question nulle part de l'achat de terrains, ni de travaux de terrassement (creusement des fossés et des tranchées de fondation), mais tout de suite de frais de fonctionnement de la tuilerie, de livraisons de pierre à chaux de (Mittel-) Bergheim, de dalles (*blatten*) de Dinsheim, de pierres de taille de Truttenhausen, de cintres (*boggestellen*) pour l'arcade des portes. Le 28 juin 1399, les créneaux du rempart du côté de la ville sont achevés (27). Peu après, on travaille aux piles d'un pont (28). Vers la Toussaint, deux ponts-levis semblent achevés (29), on pose des lambris, on achète des bardeaux (30). Au total, le compte de 1399 fait état d'une dépense de 315,5 livres pour le chantier du château (matériaux et salaires) (31). En 1400, en revanche, les travaux de construction sont insignifiants : 36 schilling au total, dont une partie pour la cour domaniale (*im hofe, do der meyger ynne sitzet*). Au château, on dépense en tout et pour tout un schilling pour une margelle (?) de puits en bois (*von einer hültzen burne büttten uf der bürge über den burnen zu machende*) (32). En 1401, les dépenses au château sont inférieures à 10 livres et ne portent que sur des travaux de second œuvre : 6 schilling pour un poêle *in dem cleinen türmelin*, menuiserie, serrurerie, vitrerie, couverture... (33). En 1402, les dépenses de construction frô-

lent les 100 livres, mais il s'agit surtout de réparer les remparts (*als die alte mure zu Benfelt ... gebeßter wart*) (34) ; les seules dépenses s'appliquant expressément au château concernent les ferrures de la porte et la réparation des poêles (35). En 1403, les dépenses de construction se montent à 114 livres, mais rien n'indique qu'elles se rapportent au château (36). En 1404, leur total n'a pas été calculé ; il avoisine les 105 livres, sur lesquelles moins d'une livre concerne expressément le château : 20 pfennig à un charretier *vom herde zum bachofen uf die vestin zu furend* (37) ; 5 schilling umbe 4 glasfenster *an die stube uf dem durne in der vestin* (38) ; ... *dem hafener ... von den zweien öfen uf der vestin zu bletzend* (au potier, pour réparer les deux poêles du château) ; 2 schilling *von zweien büttten zu machend uf die vestin* (39).

Bref, pour l'essentiel, le chantier du château se termine en 1399. Dans le compte de 1400 apparaît déjà le salaire d'un homme de garde, apparemment unique (40). A partir de 1400, on ne procède plus qu'à de

(22) Le premier est celui qui a été transféré d'Ebersmunster à Benfeld (n. 10) ; s'il comprenait une maison en ville (ce qui serait logique), celle-ci n'est jamais mentionnée. C'est du second, celui qui a passé des Landsberg aux Andlau (n. 11), que fait partie l'hôtel vendu à la ville de Strasbourg.

(23) ABR G 377 f° 88r (en latin) et 123r (en allemand, ed. SUB IV/2, 273 l. 12-13).

(24) AMS AA 66 (Briefbuch B) f° 83v.

(25) AMS VI 458/1, 7 cahiers de 6 à 29 f° chacun.

(26) Dans l'étude inédite citée n. 1.

(27) AMS VI 458/1, 1^{er} cahier, f° 15v.

(28) Ibid., f° 16r.

(29) Ibid., f° 22r.

(30) Ibid., f° 23r.

(31) Ibid., f° 24v. Sur les 29 f° que compte le cahier, les dépenses de construction en occupent 25 (f° 3r-27v), dont 22 pour le seul château ; le reste (f° 26-27) concerne le moulin, la cour domaniale, et une estacade dans les fossés (*die graben zu vermaçhende*), sans qu'on puisse dire si ce sont ceux du château ou de la ville.

(32) AMS VI 458/1, compte de 1400, f° 3v. L'ensemble du compte n'occupe que 6 f°.

(33) Ibid., compte de 1401, f° 3r-v ; encore faut-il en défaire les 8 schilling payés à Maître Otto pour avoir mis en peinture un chien sculpté sur le rempart urbain, près de la porte haute (*Meister Otten dem moler von eimem steinen hunde zu molend, stot uf der stette muren bi dem öber tote*). En revanche, sous la rubrique *gebu an dem hofe, do ich und der meiger ynne sitzen* (f° 4r), on trouve une dépense pour les *fenstern uf der stuben am cleinen türmelin*, ce qui semble se rapporter au château (en effet, il arrive qu'un artisan présente une seule facture pour des travaux effectués dans plusieurs édifices ; dans ce cas, on classe toute la dépense sous l'édifice où il a le plus travaillé). Signalons encore (f° 4v) les rubriques *gebu an den graben* (23 s.), *gebu an dem huse bi der festin, das herre Hannemanns was von Uttenheim eins riters* (en blanc), *gebu an dem hohen stege* (moins d'une livre) et *gebu an des von Bergheim huf, do das korn uffe lit* (travaux de couverture pour 12 schilling). Les nobles d'Uttenheim (ABR G 3464 n° 22) et de Bergheim (ci-dessus, n. 7) tenaient des fiefs castraux à Benfeld.

(34) AMS VI 458/1, compte de 1402, f° 3r.

(35) Ibid., ferrures au f° 7r, total au f° 7v ; moins de 4 schilling *von den öfen uf der festin... zu beßernen* au f° 8r.

(36) Ibid., compte de 1403, f° 3r-8r.

(37) Ibid., compte de 1404, f° 4v.

(38) Ibid., f° 7r ; une tour qui abrite une *stube* ne peut être qu'un donjon d'habitation.

(39) Ibid., f° 8r.

(40) AMS VI 458/1, compte de 1400, f° 3v : 5 livres et 4 quartaux de seigle à *MünicheLawelin, dem knechte, der do uf der vestin ist*. En 1405, les gardiens du château (*die knechte, die uff die vestin gehoren*) sont plusieurs (K. Th. Eheberg, *Verfassungs-, Verwaltungs- und Wirtschaftsgeschichte der Stadt Straßburg*, I, 1899, 41 § 135).

petits aménagements et aux premières réparations, celles des poêles. Pour bien les interpréter, il faut savoir que - d'innombrables comptes en font foi - les anciens *Kachelofen* devaient être réparés très souvent : au bout de quelques années de service, on les démontait et on les remontait en remplaçant le châmage et les quelques carreaux abîmés. C'est le cas ici en 1404 ; quant aux 6 schilling de 1401, on voit mal s'il s'agit d'un poêle neuf à bon marché ou d'une grosse réparation. On peut en tout cas conclure qu'en 1404, le château est déjà habité depuis plusieurs années. Mais, étrangement, le bailli n'y réside pas : ses comptes de 1401 et 1402 mentionnent des travaux *yme hofe, do ich und der meiger ynne sitzten* (41), donc il habite au *Meierhof* (au Sud du château, contre le rempart Ouest). En 1526 encore est cité *das huß, so der vogt zu Benfeli besitzet* (besitzen au sens d'occuper plutôt que de posséder), et en 1605, dans un texte en français, apparaît la "maison du gouverneur" (= du bailli), qui est peut-être déjà l'*Amtshaus* contre le rempart Nord. Pour l'instant, aucun texte ne prouve que le bailli ait jamais eu sa résidence au château, ce qui est tout à fait exceptionnel.

Après sa construction, l'histoire du château ne se distingue guère de celle de la ville dont il occupe l'angle Nord-Ouest (42). En particulier, le *schloß Benfeldt* que les nobles strasbourgeois sécessionnistes essaient en vain de surprendre en 1420 (43) n'est pas le château, mais la ville elle-même : ce sens de *Schloß* est bien attesté au XIV^e et au XV^e siècles (44), mais ceux qui n'ont pas l'habitude des sources de cette époque s'y trompent régulièrement. De même, l'inventaire du mobilier du château de Benfeld en 1449 (45) ne distingue-t-il pas précisément les objets (armes, outils, meubles ...) qui se trouvent *in der burg* de ceux qui se trouvent en d'autres endroits de la ville ; au total, il y a alors 42 pièces d'artillerie (*büsses*) à Benfeld, dont *ein nuwe darris büsses, wiget 4 zentener* (un canon de campagne neuf pesant 400 livres) (46).

En résumé, le château est bâti entre 1394 et 1400 par la ville de Strasbourg en tant qu'engagiste de

Benfeld. C'est là un comportement très inhabituel : normalement, un engagiste, sachant que son gage lui sera racheté tôt ou tard, y investit le moins possible ; souvent même il néglige jusqu'aux travaux d'entretien les plus indispensables, et restitue le gage dans un état de délabrement avancé. En se lançant dans un programme de grands travaux, dont les comptes conservés (47) nous donnent un aperçu, Strasbourg témoignait de son intention de s'incruster à Benfeld, et aussi de sa confiance dans ses chances d'y parvenir - confiance légitimée par l'état désastreux des finances de l'évêché, et qui ne s'est vue trompée qu'au bout de 143 ans. Après un si long délai, on peut considérer que l'investissement consenti par la Ville - investissement malheureusement non chiffrable, faute de comptes antérieurs à 1399 - était amorti.

(41) Ibid., comptes de 1401, f° 4r, et de 1402, f° 8r.

(42) Le plan de Benfeld dans F.J. Himly (& coll.), *Atlas des villes médiévales d'Alsace*, 1970, 52, peut induire en erreur à cet égard, car il figure le château comme une grande enceinte appuyée au rempart Nord de la ville, et abritant à son bout Est un unique bâtiment, qu'on est tenté de prendre pour la *Kernburg*. En fait, celle-ci était dans l'angle Nord-Ouest de la ville, et le bâtiment figuré par Himly est tardif : J.Ph. Meyer l'a démontré dans l'étude inédite citée n. 1, en se fondant notamment sur un croquis de 1696 cité par Himly. Dans la situation actuelle, ce point a son importance : c'est sous l'angle Nord-Ouest, et non Nord-Est, du magasin des Tabacs qu'il faut chercher les fondations du château du XIV^e s.

(43) N. Winling, *Chronik der Gemeinde und Pfarrei Hüttenheim im Unterelsaß*, 1937, 165 ; E. Dischert, *Die Festung Benfeld*, (1936), 146. Sur le contexte (guerre de Dachstein), cf. Alioth (n. 14), 1988, I, 13-18 (en part. 15).

(44) Sont appelées *Schloß* les villes suivantes, qui n'avaient pas de château : Bergbieten en 1421 (AMS charte 3670), Boersch et Dambach en 1423 (AMS IV 68/62 f° 2v), Colmar avant 1437 (P.W. Finsterwalder, *Colmarer Stadtrechte* 225 n° 179) ; Rosheim en 1446 (AMS AA 183/33), Ammerschwihr en 1448 (A. Scherlen, *Geschichte der Stadt Ammerschweier*, 1914, 93), Marckolsheim en 1456 (*Encyclopédie de l'Alsace* 8, 1961, avec sources), Ebermunster en 1482 (*Ann. des Amis du Vieux Strasbourg* 10.1980, 28-29, avec source, et traduction à corriger).

(45) AMS III 20/4 f° 6v-8v ; un autre inventaire sans date, à peu près contemporain, ibid. f° 20r-21r.

(46) Ibid. f° 8v.

(47) Cf. aussi ABR G 1258, *uncosten an etlichen gebeuwen zu Benfeli uffgangen* : récapitulatif présenté par la Ville à l'évêque au moment du rachat.